

Critères relatifs au rendement observé :

Veuillez indiquer si le candidat assistant-physiothérapeute (APT) a fait preuve des critères relatifs au rendement indiqués en caractères gras.

Une liste sous forme de puces suit chaque critère relatif au rendement afin de fournir des exemples d'éléments du rendement.

Veuillez vous reporter à l'édition 2012 du *Profil des compétences essentielles des assistants-physiothérapeutes au Canada* du GCNP pour en savoir davantage sur les connaissances générales et spécialisées, de même que les attitudes, dont ont besoin les assistants-physiothérapeutes (APT) travaillant sous la surveillance d'un physiothérapeute au Canada.

CRITÈRES RELATIFS AU RENDEMENT OBSERVÉ

Éléments du rendement indiqués sous forme de puces

Respecte l'autonomie du client.

Obtient du client l'autorisation d'aller de l'avant avant d'exécuter les tâches qui lui sont confiées.

Respecte l'ensemble des caractéristiques particulières à chaque client comme le sexe, l'âge, l'origine ethnique, etc

Encourage le client à exprimer ses besoins particuliers.

Aide le physiothérapeute à assurer qu'il est tenu compte des besoins du client.

Protège la dignité et le droit à la vie privée du client.

Fait preuve d'engagement envers le bien-être de tous les clients.

Démontre une compréhension de la pratique axée sur le client.

Préconise le rôle et les buts de la physiothérapie (p. ex., promotion de la santé, prévention des maladies) afin d'améliorer la santé individuelle et collective.

Reconnaît les besoins du client en dehors du champ d'exercice de la physiothérapie et prévient d'une manière appropriée le membre compétent de l'équipe de soins de santé.

Se comporte de façon respectueuse de l'éthique.

Fait preuve de confiance, d'intégrité, de responsabilité, d'engagement, de respect et de compassion dans toutes ses relations professionnelles.

Fait connaître son poste et ses titres et qualités avec honnêteté.

Accepte la responsabilité de son propre comportement.

Respecte les limites de ses compétences personnelles dans le contexte de la pratique.

Détermine quand les besoins d'un client dépassent les limites de ses connaissances générales ou spécialisées, ou de son jugement, et l'indique au physiothérapeute.

Divulgue les conflits d'intérêts possibles.

Maintient la confidentialité des renseignements sur le client, les membres de sa famille et l'organisation.

Favorise la sécurité des clients et des fournisseurs dans la prestation des services de physiothérapie qui lui sont confiés.

Évalue le risque lié à l'environnement physique avant d'intervenir auprès du client et prend les mesures qui s'imposent.

Utilise et entretient le matériel et les fournitures de façon sécuritaire et conformément aux lignes directrices du fabricant, ainsi qu'aux politiques et aux procédures du milieu d'exercice.

Applique la mécanique corporelle fondée sur les pratiques exemplaires dans l'exécution d'interventions, notamment en déplaçant, positionnant, assoyant, faisant marcher et transférant des clients.

Suit les procédures établies en ce qui a trait aux contre-indications, aux précautions à prendre pour administrer un traitement et aux facteurs de sécurité associés aux traitements.

Reconnaît les réactions indésirables aux actes et prend les mesures qui s'imposent, notamment en faisant connaître ses constatations.

S'adresse à tout membre de l'équipe de soins de santé qui semble fournir des services aux clients d'une manière contraire à la sécurité ou à l'éthique et le signale (au besoin).

Effectue des mesures ou des tests.

Réunit des données qualitatives et quantitatives portant sur l'état physique du client et ses capacités fonctionnelles compte tenu de paramètres établis.

Surveille les réactions et le statut du client pendant l'exécution des mesures ou des tests qui lui sont confiés (p. ex., essoufflement, douleur) et prend les mesures qui s'imposent, notamment en signalant ses constatations au physiothérapeute. Fait rapport des résultats des tests (p. ex., documentation, rapport verbal).

Fait rapport de renseignements sur le client afin d'améliorer les processus d'évaluation ou de réévaluation du physiothérapeute.

Communique de nouveaux renseignements au physiothérapeute d'une manière complète et opportune (p. ex., situation familiale du client, environnement au foyer, état de santé).

Contribue à l'exécution des interventions en physiothérapie.

Aiguille le client vers le secteur de traitement (p. ex., aménagement physique, équipement).

Fournit de l'information au sujet des politiques pertinentes sur les services (p. ex., annulation, absentéisme).

Renforce l'information donnée au client au sujet des effets du traitement et de tout risque inhérent.

Obtient le consentement du client avant de procéder au traitement.

Procède aux interventions physiothérapeutiques qui lui sont confiées (p. ex., agents électrophysiques, mobilité fonctionnelle, exercices thérapeutiques, enseignement/éducation).

Facilite pour le client la participation aux activités d'intervention (p. ex., renforce les directrices du physiothérapeute, encourage le client).
Participe de façon concertée, comme membre de l'équipe, aux soins interprofessionnels du client.

Fait preuve de techniques efficaces de solution de problèmes et de jugement.

Interrompt certaines interventions en particulier si la sécurité est en doute ou si le client a une réaction indésirable et signale l'arrêt de l'intervention au physiothérapeute.

Contribue à l'élaboration et à la révision des activités d'intervention.

Fait évoluer les actes thérapeutiques dans le contexte des paramètres établis par le physiothérapeute (p. ex., endurance, exercices de renforcement).

Fournit au physiothérapeute de l'information portant sur le choix et le résultat des interventions (p. ex., pertinence du groupe).

Signale des observations.

Surveille les réactions et le statut du client au cours de l'intervention.

Fait état des commentaires subjectifs du client au sujet de l'intervention aux membres pertinents de l'équipe de soins de santé en s'y prenant d'une manière appropriée.

Fait rapport au physiothérapeute des réactions du client aux interventions ou des changements de son état.

Établit, renforce et maintient des relations de travail fondées sur la collaboration en communiquant efficacement avec le client et au sein de l'équipe de soins de santé.

Démontre sa sensibilité au caractère unique d'autrui.

Utilise diverses stratégies de communication verbale et non verbale.

Démontre une sensibilisation aux comportements personnels et aux réactions d'autrui, et adapte ses communications en conséquence.

Respecte la confidentialité et la vie privée.

Repère les conflits et y réagit rapidement et de façon respectueuse.

Communique d'une manière professionnelle.

Utilise un langage, des stratégies et des documents appropriés aux destinataires.

Répond à des questions en respectant son niveau de connaissances générales et spécialisées ou les transfère au besoin.

Demande de l'aide ou des précisions au besoin.

Transmet l'information rapidement.

Utilise une communication écrite et électronique efficace et appropriée.

Produit des documents écrits et électroniques (p. ex., dossier de santé, documents distribués aux patients) qui sont exacts et précis et utilise une terminologie appropriée.

Contribue à la mise en œuvre de services de physiothérapie dans le système général de soins de santé.

Démontre sa compréhension des services de physiothérapie dans le système de santé du Canada.

Démontre sa compréhension des rôles du physiothérapeute et de l'APT.

Cherche de l'information au sujet de ressources disponibles dans le système de santé ou la communauté pour appuyer le soin des clients.

Contribue à la création d'un milieu de pratique efficace.

Gère son temps efficacement.

Établit les priorités relatives à la prise en charge des clients en consultation avec le physiothérapeute.

Tient des mesures/statistiques sur la charge de travail conformément aux normes de l'organisation.

Collabore avec les membres de l'équipe de soins de santé au sujet de la continuité de la prestation des services.

Utilise et surveille l'équipement et les locaux pour appuyer la prestation des services.

Contribue à la pratique sécuritaire et rentable de la physiothérapie.

Participe à des activités d'amélioration de la qualité.

Participe à l'acquisition et à l'évaluation des ressources physiques.

Participe au contrôle des stocks et à la gestion des approvisionnements.

Maintient et améliore ses compétences par l'acquisition continue du savoir.

Démontre sa compréhension des compétences requises de l'emploi par des pratiques réflexives. Utilise la rétroaction (officielle et informelle) et l'autoévaluation pour améliorer continuellement ses connaissances générales et spécialisées.

Sollicite des commentaires pour établir et appliquer un plan d'apprentissage.

Participe à des possibilités de perfectionnement professionnel (p. ex., services internes, cours).

Contribue au processus d'apprentissage de tiers.

Participe à des activités de mentorat.

Participe à des activités de préceptorat d'étudiants APT.

Aide des apprenants et leur sert de personne-ressource.

En apposant ma signature ci-dessous, j'atteste que je suis le physiothérapeute chargé de superviser le candidat assistant-physiothérapeute (APT). J'atteste en outre que j'ai revu la liste des critères relatifs au rendement et observé le rendement du candidat dans tous les domaines indiqués en **caractères gras**. Tous les renseignements fournis dans ce document sont corrects au meilleur de ma connaissance. Je comprends que tout renseignement erroné ou toute affirmation frauduleuse dans cette demande peut rendre l'APT inadmissible à l'adhésion à l'ACP.

| Physiothérapeute superviseur : | | N° de membre de l'ACP |
|------------------------------------|---------------|-----------------------|
| Physiothérapeute membre de l'ACP (| (au besoin) : | N° de membre de l'ACP |

Date:

Ce formulaire doit être cosigné par un physiothérapeute membre de l'ACP si le physiothérapeute superviseur n'est pas membre de l'ACP.

Nom du candidat APT : Nom et parafe du PT superviseur :